Image not found or type unknown

Problème avec un terrassement réalisé par un professionnel

Par **albine_voyageuse**, le **12/04/2014** à **13:10**

Bonjour

Afin d'optimiser l'utilisation de mon terrain, j'ai fait faire un terrassement par un professionnel : le terrain a donc été creusé afin d'obtenir un plateau de 9m sur 15m.ce dernier est maintenant délimité par un "mur" (la colline creusée) d'environ 4m de haut. Aujourd'hui, ce mur s'écroule. Malgré 2 mails et un courrier LRAR, le professionnel ne m'a pas répondu. Quels sont mes recours possibles pour que le mur de terre soit réparé et consolidé sachant que les travaux ont eu lieu voici 1 an et demi.

D'avance merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés